

MAXIM®

FIXATION DES FRUITS



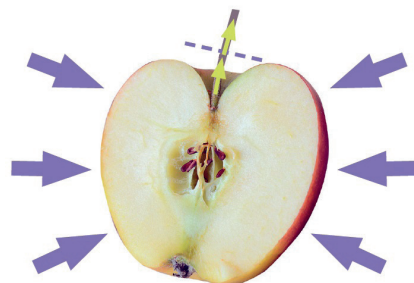
RÉGULATEUR DE CROISSANCE

NE LAISSEZ PAS TOMBER VOS POMMES

- Une seule application pour toutes les variétés
- Application de 3 à 5 semaines avant la récolte
- Une formulation adaptée et pratique

A l'approche de la récolte, la production d'hormone naturelle diminue, ce qui a pour conséquence la formation d'une zone d'abscission à la base du pédoncule.

MAXIM® permet de simuler un apport d'auxine au moment où la couche d'abscission devrait se former. Sa formation est ainsi retardée.



Flux de 3,5,6 TPA

UPL France - Tour Voltaire - 1 place des Degrés 92800 PUTEAUX
Tél. : 01 46 35 92 00 - e-mail : contact.uplfrance@upl-ltd.com - fr.uplonline.com

En savoir plus sur :

www.upl-ltd.com/fr



MAXIM®

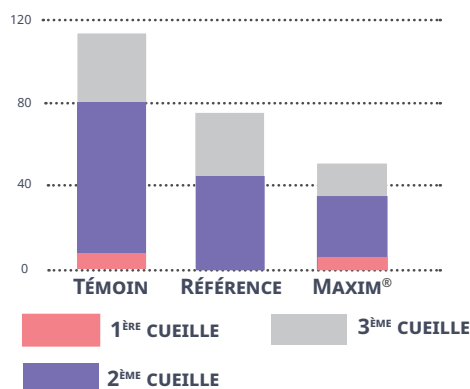
MAXIM® est compatible avec la plupart des fongicides, régulateurs et insecticides usuels.

En cas de mélange il appartient à l'utilisateur de respecter toutes les précautions d'emploi mentionnées sur les étiquettes et les notices d'emploi par le fabricant de chaque produit associé.

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur.

En cas de mélange ou utilisé seul, il appartient à l'utilisateur de tester le produit avant application et de consulter notre service technique.

NOMBRE DE FRUITS CHUTÉS VARIÉTÉ JAZZ®



USAGE ET DOSE

- **Composition** : 10% de triclopyr acide (3,5,6 TPA)
- **Mode d'action** : systémie localisée
- **Doses** : Pommier - 20 tablettes /ha
Poirier - 10 tablettes /ha
Abricotier - 12 tablettes /ha
- **DAR** : 21 jours
- **DRE** : 6h, ZNT : 5m
- **Usage** : empêche la chute prématurée des pommes et des poires. Améliore la qualité des abricots.

	Date d'application
Témoin	
Référence	15 et 27 septembre
Maxim 20 tab / h	15 septembre

MAXIM® : UNE SEULE APPLICATION POUR UNE PROTECTION OPTIMALE

Maxim® s'applique sur toutes les variétés de pommes et de poires (sauf Guyot).
Pour abricotiers, merci de vous rapprocher de votre interlocuteur technique.



UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaire N°9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Homologation : N° 9500467. Composition : 10% de 3,5,6 TPA (trichlopyr acide) sous forme de tablettes solubles. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**